

L'œil du SNU au CSE Jeudi 28 Septembre 2023





Télétravail, vous avez dit télétravail?

Qu'on se le dise, la prochaine campagne de télétravail aura lieu du 15 janvier au 9 février 2024 pour un démarrage au 1er mars 2024. Attention les modalités ne sont pas encore connues ! Un bel exemple d'anticipation ! Le SNU vous dira tout...Dès que possible...

RM et Prime de Performance, enfin du nouveau en Occitanie ?

Une enveloppe spécifique afin de verser une prime aux Référents Métiers dans le cadre de la campagne promotion est mise en œuvre pour valoriser leur contribution aux résultats de performance des territoires. Une expérimentation qui pour le SNU va dans le bon sens.

Accès à la santé saturés, que doit-on faire ?

L'agent doit envoyer l'arrêt maladie dans les 48 heures. Faute de rendez-vous dans les délais, l'agent doit contacter son ELD pour fixer les modalités d'attente (télétravail, congés).

Ma Ligne d'écoute ouverte aux services civiques ?

OUI ! Les VSC peuvent contacter la ligne d'écoute de Pôle Emploi même s'ils ne sont pas salariés de l'établissement. En première ligne face aux usagers, ils sont trop souvent pris à partie et parfois seuls en zone de libre-service.

Prochaine BDE ? : Une BDE managers est programmée mensuellement, au regard des besoins validés par territoire. La prochaine BDE non managers devrait être ouverte courant octobre.

Agents Publics: quelle prime aurez-vous? Les agents publics de Pôle Emploi ont été éligibles à la prime de partage de la valeur en 2022 et ne pourront donc pas bénéficier de la prime spécifique annoncée en Juin 2023! Suite aux annonces de Stanislas GUERINI, ils peuvent néanmoins bénéficier de 75% de prise en charge des transports en commun et pour les plus chanceux et surtout les moins bien lotis au niveau salarial, ils ont eu la GIPA versée avec le salaire de septembre pour rattraper 1 an d'inégalité salariale.

N'oubliez pas la HMI France Travail organisée par le SNU le

MARDI 10 OCTOBRE 2023 de 14h à 16h en distanciel!

Pour vous informer et répondre à vos questions sur le devenir de Pôle Emploi.

Pour vous inscrire, adressez un courriel à syndicat.snu@pole-emploi.fr

Pour être entendu.e, écouté.e, défendu.e, vous pouvez toujours compter sur le SNU!





Nous contacter: syndicat.snu-occitanie@pole-emploi.fr